



Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais
 Vanessa Hucke - Accueillir du public sur ma ferme
 Service Diversification
 56 avenue Roger Salengro
 62051 St Laurent Blangy cedex

Lundi 13 mars 2023

Chambre d'Agriculture
 Salle Roussel
 56 avenue Roger Salengro
 St Laurent Blangy

contact :

Vanessa Hucke - 03 62 61 42 33
vanessa.hucke@npdc.chambagri.fr

Aide au remplacement : Vous pouvez bénéficier sous conditions d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement, prenez contact avec votre Service de Remplacement pour plus d'informations

Crédit d'impôt : Les chefs d'entreprise au réel peuvent prétendre à un crédit d'impôt qui s'élève à 154,98€ pour 7h de formation. Ce crédit d'impôt est plafonné à 40 heures. **Vous pouvez donc obtenir en crédit d'impôt le double du montant de la formation ! N'hésitez plus !**

Pour valider l'inscription un contrat sera envoyé par courrier aux participants avant leur entrée en formation.

Pour valider l'inscription un contrat sera envoyé par courrier aux participants avant leur entrée en formation.

Il est impératif de renvoyer le bulletin d'inscription et le règlement par chèque avant le 27 février 2023.

Le nom des intervenants, des formateurs, dates et le lieu sont donnés à titre indicatif. Une attestation de fin de formation est remise aux participants à l'issue de la formation.



www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr

PROAGRI
 POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



FORMATION

Organiser un événement ponctuel à la ferme

LUNDI 13 MARS 2023

DE 9 h à 17h
St Laurent Blangy

www.nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr





■ Objectifs

⊗ Obtenir les clés pour accueillir du public sur ma ferme en respectant les réglementations en vigueur ; valoriser les atouts de ma ferme ; savoir communiquer sur mon activité.



■ Public

⊗ Agriculteurs(trices) qui accueillent du public ou souhaitant accueillir à l'occasion d'évènements ponctuels à la ferme



■ Tarif*

⊗ **37 € pour les cotisants VIVEA** (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial).

⊗ **245 € pour les non cotisants VIVEA** (salariés agricole et autres statuts) Vous êtes salarié agricole? Une part des frais d'inscription peut être prise en charge par OCAPIAT.



■ Intervenantes

⊗ Sarah DUQUEYROIX, Valérie LOUCHEZ et Marion ANSELIN, conseillères à la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais

*Repas en sus



■ Programme

⊗ Panorama de l'événementiel à la ferme pouvant être proposé ponctuellement à la ferme (par exemple: marché fermier, porte ouverte, visite, petite restauration, concert, festival, animation thématique culturelle-artistique, etc.)

⊗ Réglementations diverses (ERP, accessibilité, démarches administratives, sécurité...)

⊗ Mise en avant des atouts de ma ferme

⊗ Communication sur mon activité (réseaux sociaux, signalétique, tourisme...)

Réponse impérative avant le 27 février

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT PONCTUEL À LA FERME

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

N° SIRET :

Nom de l'exploitation : Date et lieu de naissance :

Eligible VIVEA

Salarié agricole

Autre

Participera à la formation et joint un chèque à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais

37€ pour les cotisants VIVEA

245€ pour les non cotisants VIVEA

signature

(NB: L'inscription ne peut se faire qu'au nom d'une personne physique. Si c'est le conjoint, salarié du chef d'exploitation qui participe à la formation, l'inscription devra bien être faite au nom du conjoint, avec le montant de participation correspondant. Les personnes en situation de handicap ou à besoin particulier sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble la possibilité de suivre la formation).